

Assemblée régulière Comité de parents CSS LSJ



Compte-rendu du 11 décembre 2024 à 19h
Salle 215- Centre administratif du centre de services scolaire

LISTE DU COMITÉ (A = absence à la rencontre)

P	Comité EHDA	École Saint-Gérard
P	Marie-Claude Hudon	Tania Côté
P	École Albert-Naud	École Saint-Hélène
P	Jimmy Goulet	Élizabeth Brassard(substitut)
P	École Bon-Pasteur	École Saint-Joseph d'Alma
P	Suzie Brisson	Tania Maltais
P	École du Bon-Conseil	École Saint-Joseph d'Hébertville
P	Hugo Racine	Gabrielle Potvin-Dallaire
P	École Jean XXIII	École Saint-Julien
P	Mireille Tremblay	Claudia Tremblay
P	École Maria	École Saint-Léon
P	Jessy Boucher	PAS DE REPRÉSENTANT
P	École Mgr Victor	École Saint-Pierre
P	Audrey Blanchet	Maxime Latulippe
P	École Notre-Dame	École Saint-Sacrement
P	Marc Latour	Daniel-Guillaume Simard
P	École Notre-Dame-de-Lorette	École secondaire Camille-Lavoie
P	Jean-Gustave Fortin	Jonathan Bellemare
P	École Notre-Dame-du-Rosaire	École secondaire Curé-Hébert
	AUCUN REPRÉSENTANT	Marie-Eve Lapointe
P	École primaire Garnier	École secondaire Jean-Gauthier
P	Marilyn Baril(virtuel)	Mélanie Gagnon
P	École primaire Saint-Bruno	Pavillon Wilbrod-Dufour
P	Geneviève Martel	Cynthia Minier
P	École Saint-Antoine	
P	Jessika Gagné	

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Audrey Blanchette souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Ordre du jour : acceptation

Il est proposé par madame Cynthia Minier d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Accepté à l'unanimité.
CP20241211-01.2

1.3 Procès-verbal de la dernière rencontre / dispense de lecture et acceptation

Il est proposé par monsieur Marc Latour d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

Accepté à l'unanimité.
CP20241211-01.3

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

1.5 Correspondances

Madame Audrey Blanchet a reçu les voeux de Noël du CSS ainsi que ceux de la FCPQ.

1.6 Remise des cartables

Les membres de l'exécutif ont finalisé le montage des cartables. Ils sont remis aux membres en leur expliquant le contenu. Ils devront être remis au secrétariat de chaque école en fin d'année pour faciliter la remise au nouveau représentant en septembre prochain.

2. OBJETS DE DÉCISION

2.1 Consultation sur la politique d'admission et d'inscription des élèves. Invités, Monsieur Jean-François Tadros, Directeur général adjoint et directeur des services éducatifs secteur jeunes et madame Annie Gilbert, directrice adjointe des services éducatifs.

Madame Annie Gilbert, directrice adjointe des services éducatifs secteur jeunes et Monsieur Jean-François Tadros nous font la présentation du projet de la politique d'admission et d'inscription des élèves avec tous les changements qui y ont été apportées.

Les changements sont en lien avec l'article 4 de la loi sur l'instruction publique qui permet aux parents de choisir, chaque année, parmi les écoles qui dispensent les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence. L'exercice de ce droit est assujetti aux critères d'inscription établis annuellement par le CSSLSJ et est limité par la capacité d'accueil de l'école désirée.

Considérant la présentation de Madame Annie Gilbert, directrice adjointe des services éducatifs, à la réunion ordinaire du comité de parents du 11 décembre 2024;

Considérant que le Centre de services scolaire doit établir une politique d'admission et d'inscription des élèves ;

Considérant que les changements proposés clarifieront les règles d'inscriptions pour les choix d'école ;

Considérant que les modifications à la politique expliquent clairement les procédures d'inscription et de répartition des élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire;

Considérant les dispositions particulières relatives aux programmes pédagogiques spécifiques;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Maxime Latulippe, d'accepter les modifications proposées à la politique d'admission et d'inscription des élèves (secteur jeunes) tel que déposés et de demander au Centre de services scolaire :

De transmettre l'information à tous les parents du Centre de Services scolaire.

D'ajouter à la politique une clause qui ne permet pas de transférer plus d'une fois un élève vers un autre établissement, et ce, pour tout son parcours scolaire.

D'ajouter la possibilité que, à la suite du transfert non volontaire d'un élève vers un autre établissement, celui-ci puisse, si tel est son désir, poursuivre son cheminement scolaire dans son école d'accueil.

Accepté à l'unanimité.
CP20241211-02.1

2.2 Consultation sur l'organisation des services éducatifs jeunes pour 2025-2026. Invité Monsieur Jean-François Tadros, Directeur général adjoint et directeur des services éducatifs secteur jeunes.

Considérant la présentation des services dispensés dans chaque école faite aux membres du comité de parents lors de la réunion régulière du 11 décembre 2024 par Monsieur Jean-François Tadros, Directeur général adjoint et directeur des services éducatifs secteur jeunes ;

Considérant les lois, les politiques et les règles de financement auxquelles le Centre de Services scolaire doit tenir compte ;

Considérant que tous les efforts seront mis afin de préserver les services directs aux élèves ;

Considérant l'analyse de l'évolution de l'effectif scolaire 2013-2032 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jonathan Bellemarre, et résolu; **D'accepter** la répartition des services éducatifs 2025-2026 tel que déposé le 11 décembre 2024 ;

De demander au Centre de Services scolaire de porter une attention particulière aux demandes croissantes d'accès au service transitoire « le Phare » et d'évaluer la possibilité et la faisabilité d'ajout d'une seconde classe d'accueil offrant ce service.

Accepté à l'unanimité.
CP20241211 -02.2

2.3 Consultation sur le PTRDI 2025-2028 (plan triennal de redistribution des immeubles). Invité, Monsieur Jean-François Tadros, Directeur général adjoint et directeur des services éducatifs secteur jeunes.

Considérant la présentation du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 du Centre de Services scolaire du Lac-Saint-Jean, par Monsieur Jean-François Tadros, Directeur général adjoint et Directeur des services éducatifs secteur jeunes, lors de la séance ordinaire du comité de parents du 11 décembre 2024;

Considérant que ce projet découle de l'analyse des besoins au niveau des écoles du Centre de Services scolaire en fonction, entre autres, des prévisions d'effectifs scolaires, des règles de formation des groupes, des paramètres de financement des groupes, du nombre de locaux nécessaires selon les besoins pédagogiques, de la disponibilité des locaux dans chacun des immeubles concernés et de la capacité d'accueil théorique;

Considérant qu'il prévoit le maintien de toutes les écoles et centres du Centre de Services scolaire;

Considérant que tous les services éducatifs seront maintenus dans les écoles primaires et secondaires;

En conséquence, sur proposition de madame Marie-Eve Lapointe il est résolu, d'accepter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2028 tel que présenté.

Accepté à l'unanimité.

CP20241211 -02.3

2.4 Consultation sur les sujets de conférences qui pourraient être offerts aux parents pour 2024-2025.

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

2.5 Les trésors de Marc

Monsieur Marc Latour, trésorier, nous présente les prévisions budgétaires du comité de parents pour l'année 2024-2025.

Il est proposé par Monsieur Jean-Gustave Fortin, d'accepter les prévisions budgétaires telles que présentées.

Accepté à l'unanimité.

CP20241211 -02.5

2.6 Mise à jour des règles de régie interne du Comité de parents

Datant de quelques années, une mise à jour des règles de régie interne est nécessaire. Un projet de mise à jour sera travaillé par le comité exécutif et présentée aux membres à la prochaine rencontre pour adoption.

Accepté à l'unanimité.

CP20241211 -02.6

3. OBJETS D'INFORMATION ET DISCUSSION

3.1 Aider son enfant

La FCPQ offre la possibilité de consulter la plate-forme « Aider son enfant ». Une invitation sous forme de code QR est offerte gratuitement à tous les membres.

4. QUESTIONS ET RÉPONSES AU DG

4.1 Réponse

Une question avait été transmise à savoir les consignes transmises aux écoles concernant les autorisations parentales nécessaires lors de sorties en dehors des murs des écoles.

Une consigne a été transmise aux directions à l'effet qu'il y a possibilité de faire signer un bloc de sorties, si celles-ci sont établies à l'avance. Force est de constater qu'il manque d'uniformité et d'autres vérifications seront faites.

Une deuxième question avait été posée concernant les soirées portes ouvertes au secondaire. Une évaluation de la formule actuelle sera soumise aux personnes concernées pour analyse.

Étant le même soir, sur la même plage horaire, les parents manquent de temps pour faire une visite éclairée des deux écoles secondaires du centre.

4.2 Nouvelles questions

Pas de nouvelles questions

5. RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Comités transport

Aucune rencontre

5.2 Comité consultatif EHDA

Rencontre le 6 novembre. Élection à la présidence. Madame Marie-Ève Larouche est élue. Adoption du calendrier des rencontres pour l'année 2024-2025.

5.3 FCPQ

5.3.1 Retour sur les CG du 7 & 30 novembre 2024

Un retour plus détaillé sera fait à la prochaine rencontre. Il y a quand même un appel à tous pour un début de réflexion sur un possible intérêt des membres pour assister au prochain congrès de la FCPQ.

5.4 Comité Tactique

Un sondage est fait auprès des parents pour connaître leur intérêt à transmettre une invitation aux responsables du comité pour une présentation du plan d'action. Monsieur Jimmy Dufour et Madame Marie Castonguay seront invités à la prochaine rencontre.

6. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question

7. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

12 Février 2025

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Jonathan Bellemarre de lever l'assemblée à 21H46.